Lue 2 fois

Dissertation

Sur les Jumeaux.

On voit assés frequemment des femmes accoucher de deux jumeaux ; quelquefois il y en a trois ; et même on a vu naître d'un même accouchement jusqu'à cinq enfans. mais cette polygénèse est fort rare dans l'espèce humaine ; et on estime, probablement d'après des calculs, que sur 6500 accouchemens à peine s'en trouve-t-il un de trois enfans, sur 20000 un de quatre, et un de cinq sur un million. le nombre de cinq paroît être le terme de la gestation d'une femme, car il n'y a point d'exemple bien avéré qu'il y ait eu des accouchemens d'un plus grand nombre, et je crois fabuleux tous les récits qu'on nous fait en. cette observation même paroît avoir été faite anciennement, car Plutarque dit que les cinq flambeaux, qu'on portoit devant les nouveaux mariés, signifioient que la femme ne pouvoit au plus, porter que cinq enfans à la fois.

Les Physiologistes n'ont pas encor décidé si plusieurs fetus qui se trouvent en même tems dans la matrice, ont été conçus à la fois, ou si dans les premiers mois de la grossesse, une copulation subsequente peut féconder de nouveau, c'est à dire, s'il peut faire superfétation ; la raison semble prouver qu'elle est impossible ; aussi l'opinion la plus commune est qu'elle ne peut avoir lieu ; cependant on allégue des raisons, et on cite un grand nombre d'exemples qui semblent déposer en faveur de cette possibilité.

Les partisans de la superfétation disent premièrement que la matrice ne se ferme pas exactement dans toutes les femmes qui ont conçu, et que si son orifice reste béant après une conception, la semence aura un passage libre pour pénétrer dans sa cavité, et pourra féconder une seconde fois. une courte digression anatomique fera connoître le vice de cette allégation.

Regner de Graaf est le premier, et peut être le seul anatomiste qui ait donné une idée juste de la figure du canal, qui règne dans toute la longueur du col de la matrice. il ne le représente point comme un cylindre, mais dans toutes ses planches ce canal est comme

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC24 d 2 n° 32

formé de deux cônes, qui se touchent par leur base, ce donne une pointe, en s'évasant à son extrémité, vient s'ouvrir du coté du vagin, et l'autre s'ouvre dans la cavité de la matrice; de manière que ce canal est plus large dans son milieu qu'à ses deux extrémités. tel est certainement la figure de ce canal dans les femmes qui n'ont point eu d'enfans, ou qui n'en ont eu que peu.

mais après plusieurs accouchemens sa forme n'est plus la même, et principalement celle de son orifice extérieur, par les dilatations forcées qu'il a éprouvées, perd toute suivis depuis; son orifice extérieur, par les dilatations forcées qu'il a éprouvées, perd de son renom, et reste béant, tandis que l'orifice interne qui ne s'en écarte qu'insensiblement pendant la grossesse, qui n'est forcé que peu à peu à faire une cavité commune avec la matrice, se rétracte et se resserre entièrement après l'accouchement, comme le fait tout le viscère; le canal alors n'est plus qu'un cône environ d'un pouce de longueur, dont la base est du coté du vagin, et la pointe vers la cavité de la matrice; c'est ce que j'ai nombre de fois observé et fait observer, sur des cadavres de femmes qui avoient eu plusieurs enfans, et il est très aisé de s'en assurer.

Si hors du tems de la grossesse l'orifice extérieur est béant, sans que pour cela le canal soit ouvert dans toute sa longueur, il me paroît plus que probable qu'il en est de même après la conception. J'avoue que je n'ai point d'expériences qui m'assurent que dans ce tems, il est fermé du coté de la matrice, mais outre qu'il est raisonnable de le croire, ce que par là on résout une difficulté, on n'a point de preuves qu'il ne l'est pas; prétendre donc que la semence peut pénétrer dans l'intérieur de la matrice pendant la grossesse, c'est avancer que son canal est perméable dans toute sa longueur, parce qu'il est béant à l'extérieur, c'est tirer une conséquence qui peut être fausse, et qui l'est probablement.

On dit encore d'après M. de Buffon pour prouver que la superfétation est possible, que si l'orifice se ferme après l'imprégnation, la semence peut pénétrer dans la matrice à travers le tissu de ce viscère; mais M. de Buffon n'a donné cette opinion que comme hypothétique, ou tout au plus comme probable[a]; ainsi puis qu'il est au moins douteux que la semence puisse entrer dans la matrice à travers sa substance, avant la conception, on n'est nullement autorisé à arguer d'après cette hypothèse.

Voilà à quoi se réduisent les raisons sur lesquelles on se fonde, en faveur de la superfétation; ces raisons comme on vient de le voir ont bien peu de poids, aussi se retranche-t-on sur les faits. on en trouve un grand nombre dans les auteurs, qui semblent en être des preuves

[a] il est très probable que dans le tems de la copulation l'orifice de la matrice s'ouvre pour recevoir la liqueur séminale, et qu'elle y entre en effet par cette ouverture qui doit la pomper; mais on peut croire aussi que cette liqueur, ou plutôt la substance active et prolifique de cette liqueur, peut pénétrer à travers le tissu même des membranes de la matrice; car la liqueur séminale étant, comme nous l'avons prouvé, presque toute composée de molécules organiques qui sont en grand mouvement, et qui sont en même tems d'une petitesse extrême, j'entrevois que ces petites parties actives de la semence peuvent passer à travers le tissu des membranes les plus serrées, et que de là elles peuvent pénétrer celles de la matrice avec une grande facilité. Hist. Nat. de M. de Buffon T. 2 p. 324. et 325.

péremptoires; ils le seroient à la vérité s'ils étoient bien avérés, et détaillés avec exactitude et précision, mais ce sont pour la plupart des récits vagues et des historiettes, et presque aucun n'est rapporté par un observateur sur lequel on puisse compter. celui de M. Parsons mérite le plus de considération; il dit qu'en 1716 une femme ayant souffert les approches d'un nègre, peu de tems après qu'elle eut reçu les caresses de son mari, accoucha de deux enfans, l'un blanc et l'autre noir; M. Pean a rapporté dans une de ses leçons en 1768 un exemple qui ressemble à celui là, que si je n'étois aussi convaincu que je le suis de sa bonne foi, je croirois que son récit est calqué sur celui de M. Parsons; il a dit avoir accouché à Paris la femme d'un nègre, de deux enfans, l'un blanc et l'autre noir, et cette femme étoit vivement soupçonnée d'avoir des habitudes avec un autre que son mari.

pour que ces deux faits fussent authentiques pour prouver la superfétation, il ne suffiroit pas qu'on en eut un détail exact des circonstances qui ont accompagné la grossesse de ces deux femmes, il faudroit encor, ce qui n'est pas possible, qu'on fût prouver que cette bizarrerie n'a pas été un jeu de la nature; on a vu des femmes porter en même tems un enfant bien constitué et une masse informe; on lit dans les mémoires de l'académie des sciences qu'une femme accoucha de deux jumeaux, dont l'un étoit vivant et bien formé, et l'autre n'avoit ni tête ni poitrine; on ne peut, sans aveuglement pas attribuer à superfétation la production de ces monstres, on auroit, à ce que je pense, aussi peu de raison de lui imputer celle d'un enfant blanc et d'un noir; car quoique les apparences semblent militer en sa faveur, outre que dans l'ordre physique comme dans le moral on ne doit pas raisonnablement s'en fier aux apparences, qui peuvent être des apparences spécieuses contre des raisons solides qui prouvent que la superfétation est impossible.

Le méchanisme de la grossesse me paroit répugner à cette addition d'un fœtus à un autre déjà conçu quelque tems auparavant. dès l'instant que ce qui doit être le produit de la conception est reçu dans la matrice, la cavité de ce viscère, qui étoit très étroite, en est remplie. si ces substances ne prennent pas adhérence immédiatement après qu'elles y sont renfermées, d'où peut naître cette portion de tems isolée; au bout de ce court espace de tems, ce que M. Levret appelle la portion sanguinolente, c'est à dire ce qui doit devenir le placenta, prend racine dans une portion de l'étendue de la matrice; l'autre portion qui doit être le chorion contracte adhérence avec tout le reste de son intérieur. comment pourroit on concevoir que la cavité de la matrice étant occupée par des substances qui lui sont attachées dans tous ses points, l'esprit seminal puisse y trouver place; quand même il s'y trouveroit, sa progression seroit arrêtée, et son action bornée par la rencontre

de la portion de la premiere conception, qui seroit voisine de l'endroit par ou il auroit entré; car par quelle voie cet esprit pourroit il traverser et parvenir jusqu'à la trompe, pour opérer la fécondation; ou si on ne convient pas qu'il soit necessaire pour la fecondation que l'esprit seminal parvienne jusqu'à la trompe, a qui cependant ne peut etre raisonnablement contesté, comment celui qui descendra de l'ovaire dans la matrice pourrait-il s'y introduire, et y être imprégné de cet esprit seminal? en quel endroit se fera cette imprégnation? en quel endroit le résultat de cette glaireabilité ne pourra être qu'en détachant une partie de premier oeuf qui avoit déja contracté adherence; que deviendra cette portion ainsi détachée; sera t elle flottante, ou prendra t elle adherence avec celle du second oeuf qui se trouvera vis a vis d'elle? Je crois qu'il est impossible de résoudre toutes ces difficultés.

Si cependant il étoit vrai que le produit de la conception ne prit racine dans la matrice que quelque tems après qu'il y est renfermé, et que la cavité du col ne fut pas exactement close par son extremité interne, l'esprit seminal pourroit dans une copulation ultérieure parvenir jusqu'à la trompe sans offenser la premiere conception, et alors le premier oeuf seroit forcé de céder une partie de la place qu'il occupoit à un nouvel hôte; mais cette superfétation ne pourroit se faire que dans l'intervalle du tems qui s'écouleroit avant que la premiere conception eût pris racine, et ce tems est trop court pour qu'on puisse s'en appercevoir. outre cela il n'est pas démontré que la conception reste même un instant isolée dans la matrice, il lui faut des sucs pour qu'elle puisse germer et végéter, comment en recevroit-elle si elle ne communique avec aucun vaisseau. j'adopterois volontiers, à cet égard l'opinion de M. De haller: je crois pas, dit il, que l'oeuf humain ne soit un petit espace de tems flottant dans la matrice, mais je suis porté à croire qu'on peut qu'il est quelque tems sans y contracter adherence, parce que jusqu'à un certain tems, son adherence est très légère.

on ne seroit pas fondé à conclure en faveur de la superfétation, parce qu'on remarque qu'elle a quelquefois lieu dans certains animaux comme le lievre et le lapin; l'un en contient une preuve de plus contre la possibilité dans la femme, dans ces animaux la matrice est bicorne; la conception peut n'être faite dans une des cornes, tandis que l'autre sera vuide; cette premiere n'aura plus de communication avec la matrice, parce que son entrée sera resserée, tout ce qui se passe dans l'intérieur de ce viscere lui est étranger; ainsi si l'animal s'accouple dans le cours de la gestation, la semence entrera dans la matrice avec autant de facilité que si les deux cornes étoient libres, et il pourra se faire une

nouvelle conception ; autrement que la matrice d'une femme n'étant point gênée dans cette cavité, cette seconde conception ne peut absolument avoir lieu. par la raison contraire une femme qui seroit construite comme cette petite fille dont M. Littre a donné, et comme M. Diderot m'a dit en avoir rencontré une dans ses travaux anatomiques, c'est à dire qui auroit la matrice double, pourroit porter à la fois dans son sein, des enfans conçus dans des tems differens ; mais cette conformation singuliere est trop rare pour qu'on puisse lui attribuer tous les exemples que l'on cite d'enfans jumeaux nés à de grands intervalles l'un de l'autre.

mais n'en trop m'étendre sur un point de physiologie, sur lequel je ne prétens pas convaincre de mon opinion ; je parle à quelques objets relatifs aux jumeaux qui sont utiles pour la pratique. il seroit très important de résoudre s'il se présente des signes qui décelent deux enfans contenus dans la matrice. ce n'est pas dans les cas ordinaires qu'on a intérêt d'en être instruit, mais c'est lorsque des raisons d'intérêt ou de politique peuvent dans certaines circonstances faire désirer de le sçavoir, il peut se rencontrer dans la pratique de chirurgie, des cas où il est de la dernière conséquence de le reconnoître. une femme a eu plusieurs accouchemens, dans lesquels, malgré toute l'adresse et les ménagemens possibles, on n'a pas pu amener un enfant vivant, quoique tous ses enfans étoient fort gros ; cependant le bassin n'est pas mal conformé, pour qu'un enfant grêle et flexible ne puisse en franchir les détroits sans périr, mais s'il a le volume ordinaire d'un fetus de neuf mois bien constitué et fort, il est prouvé par l'expérience qu'il périra au passage ; le seul moïen de le sauver la vie est l'opération césarienne. cette femme devient grosse et parvient jusqu'à son terme. s'il y a deux enfans, il est moralement certain que séparément ils n'ont pas autant de volume que n'en auroit un seul, que conséquemment ils pourront sortir vivans, et que l'opération n'est point indiquée ; autrement que s'il y en a quelques exemples prétendus la rendent indispensable mais comment reconnoître qu'il y a deux enfans, y a-t-il des signes qui en avertissent

Les signes de la grossesse dans les premiers tems sont si équivoques, qu'il est impossible à plus forte raison de distinguer s'il y a plusieurs enfans ; mais les anciens ont dit que dans les derniers mois on pouvoit avoir des certitudes sur la présence de plusieurs enfans dans la matrice ; quelques modernes depuis peu ont reveillé cette opinion qui étoit absolument tombée dans le discrédit ; ils n'en ont point établi d'autres signes que les anciens ; examinons donc quels sont les marques aux quelles ils croïoient qu'on peut en être assuré.

ils disoient 1°. que quand la grossesse est double, le volume du ventre est plus considerable ; ce volume du ventre n'offre assurément rien de positif. 1°. s'il est tout-à-fait simple que dans une première grossesse

on ne peut en juger par comparaison, ainsi il ne peut pas donner le moindre soupçon de grossesse double dans une grossesse subséquente; le ventre peut être plus gros, sans que pour cela il y ait deux enfans; les muscles et les tégumens du bas ventre s'étant accoutumés à s'étendre par l'extension qu'ils ont éprouvée dans les précédentes grossesses, et ils s'étendent plus facilement; la matrice trouvant de leur part moins de résistance, prend plus d'expansion sur le devant, et conséquemment quoiqu'il n'y ait qu'un enfant, le ventre devient plus gros.

outre cela il y a des femmes qui portent leur grossesse tout en devant et qui paroissent plus grosses que si la tumeur étoit répartie dans toute la circonférence du bas ventre

mais une raison plus forte, c'est que ce n'est ni le volume ni la pluralité des enfans qui donnent plus d'expansion à la matrice; ce ne sont point les substances solides qu'elle renferme qui par leur augmentation successive pendant la grossesse la forcent de se dilater, ce ne sont que les eaux; c'est donc la plus grande quantité de ces eaux qui leur donne plus d'étendue; ainsi si le volume du ventre en plus gros, c'est qu'il y a plus d'eau dans la matrice; ceci est confirmé par l'observation, car on voit des femmes dont le ventre étoit d'une grosseur prodigieuse donner naissance à un enfant très petit, et rendre une grande quantité d'eaux.

on dit encor que quand il y a deux jumeaux les mouvemens se font sentir en même tems dans deux endroits différens; mais un même enfant peut remuer en même tems les bras droit et la jambe gauche, ou même les deux extrémités du même côté et faire éprouver à sa mère en même tems deux sensations très distinctes dans deux points fort éloignés; ce signe en total est trop futile pour mériter la moindre attention.

3°. il y a dit on un enfoncement plus ou moins marqué, qui règne depuis le nombril jusqu'au pénil. 1°. il est constant que cette ligne n'existe pas toujours dans les grossesses doubles, à que d'un autre côté on l'observe très souvent, quoiqu'il n'y ait qu'un enfant contenu dans la matrice 2°. quand cette ligne se fait remarquer il est plus que probable que cet enfoncement se borne aux tégumens sans que la matrice y participe, elle n'en est pas moins uniformément dilatée dans toute son étendue; ce qui donne lieu à cet enfoncement, c'est que la ligne blanche, ou quelque autre partie aponévrotique s'est moins prêtée à l'extension que le reste des tégumens. 3°. en faisant attention à la manière dont sont situés deux placenta dans la matrice, on verra qu'il n'est pas possible qu'ils donnent lieu à cet enfoncement. deux placenta ne peuvent être distans l'un de l'autre; s'ils ne sont pas toujours adhérens, il est certain qu'ils s'entretouchent toujours dans une grande étendue; sans cela

l'union des membranes qui font la cloison qui sépare les fœtus, quand ils ne sont pas confondus, ne se feroit-qu'à une certaine distance des placenta, et il y auroit un vuide comme on l'observe au médiastin; il n'est pas raisonnable de supposer ce vuide, il répugne aux loix du méchanisme de la grossesse. Si donc les placenta sont adhérens, ou du moins s'ils s'entretouchent, les eaux des deux enfans ne seront séparées que par la cloison, et les deux amnios qui la forment par leur accolement ont trop peu d'épaisseur pour qu'il y ait entre ces eaux une distance sensible; il ne pourra donc pas y avoir la moindre répugnance à l'endroit de la matrice où elles s'unissent.

D'ailleurs il est toujours du nombril au fœtus qui est tirée cette ligne de répugnance; pour qu'elle fut produite par l'accolement des deux amnios, il faudroit que cet accolement se fit toujours parallélement à cette ligne, ou ne peut raisonnablement avancer cette proposition, car il faudroit pour cela que dans toutes les grossesses doubles les deux placenta eussent chacun exactement la moitié de la paroi antérieure ou postérieure de la matrice, ce que ce viscère ne fut jamais oblique; il est aussi certain encore que personne n'osera avancer.

enfin on dit que quand il y a plusieurs enfans les incommodités de la grossesse sont plus marquées dans les derniers mois; que les extrémités inférieures sont plus tuméfiées, que l'enflure s'étend jusqu'aux lombes, qu'il s'y forme même ou bourse des anés à sarcure, que la femme marche avec plus de difficulté &c.ra l'expérience démontre que ces états ne prouvent rien; on voit tous les jours des grossesses être très pénibles sur la fin sans qu'il y ait plusieurs enfans; on voit des femmes qui n'ont éprouvé sur la fin de leurs précédentes grossesses aucune incommodité, ou du moins qui n'en ont eu que de légères, et dans une autre être accablées depuis les ~~reins~~ orteils jusqu'aux reins, ne pouvoir marcher, être constipées &c.ra quoiqu'elles ne portent qu'un enfant: et au contraire il y a beaucoup de femmes qui dans des grossesses précédentes d'un seul enfant, ont été en proie à un nombre d'incommodités, en ressentir bien moins dans une grossesse double.

plusieurs observations de la Motte en font preuve.

Si tous ces signes sont si peu authentiques, à quel caractère peut on reconnoître une grossesse double; sur quoi fondés certains gens merveilleux prétendent-ils qu'il y en a des signes assurés, et vont-ils publiant avec une fatuité ~~effrontée~~ qu'ils ne s'y méprendront jamais. Je ne dis comme eux pas que quelquefois on ne puisse en avoir presque une certitude; si une femme a par exemple eu plusieurs grossesses doubles et plusieurs simples, et que les symptômes respectifs en aient été différens et par la nature et par l'intensité; mais ces cas sont très rares, et ne tirent point à conséquence pour les autres; et je ne crois avancer que dans une première grossesse double il est absolument impossible de prononcer qu'elle l'est effectivement.

Il y a loin de la certitude à la présomption ; ainsi quoique je dise qu'on ne peut assurer qu'une femme grosse porte plusieurs enfans dans son sein je ne prétends pas qu'on ne puisse quelquefois le soupçonner. la combinaison des signes que je viens d'articuler ; des symptomes différens de ceux des grossesses ordinaires ; la mère ou la sœur qui auront eu des grossesses doubles, en un mot mille particularités qui se présenteront pourront leur réunion faire présumer qu'une femme est grosse de plusieurs enfans. il est de plus un moïen fort simple qui pourroit quelquefois très souvent avoir quelque force : en palpant toute la tumeur du bas ventre dans les derniers tems de la grossesse, il n'est pas toujours impossible de distinguer avec précision, à travers les tégumens et la substance de la matrice, les parties de deux enfans. on pourra surtout juger avec assés de facilité par la forme et la dureté de deux parties rondes que l'on sent en même tems dans deux endroits distans l'un de l'autre, que ce sont deux têtes. ce moïen ne réussit pas toujours, et n'est pas toujours capable de lever toute doute ; mais dans le cas supposé il tiendra du moins en suspens, jusqu'à ce qu'on l'ait assés employé pour s'assurer s'il est possible ; et dans une circonstance aussi grave et aussi délicate, c'est assés pour ne pas pratiquer légèrement une opération de la dernière importance, qui pourroit n'être pas indispensable.

Une autre question qui intéresse la pratique des accouchemens, c'est de sçavoir si lorsque l'accoucheur a reconnu qu'il y a des jumeaux, il doit après la sortie d'un premier enfant procéder l'accouchement à l'extraction de l'autre, ou s'il est plus sage de commettre son expulsion à la nature, sans delai à l'extraction de l'autre, ou s'il est plus sage de commettre son expulsion à la nature, et d'attendre un second travail. si on consulte sur cette point les anciens auteurs qui traitent d'accouchemens, on verra qu'ils conseillent tous d'abandonner à la nature le soin de procurer la sortie du second enfant, il paroît même qu'ils se sont imaginés qu'il ne pouvoit y avoir à cet égard aucune difficulté. Mauriceau dit encore plus encor, il paroît que dans ce cas il faut percer les membranes du second, amener sa tête au passage, et le laisser jusqu'à ce que de nouvelles douleurs l'expulsent de la matrice.

nous devons assurément beaucoup aux anciens ; ils nous ont laissé nombre de préceptes à quels on ne peut s'écarter sans tomber dans l'erreur ; mais aussi on ne peut disconvenir que depuis le commencement de ce siècle les connoissances qu'on a acquises dans la théorie et dans la pratique de l'art des accouchemens, n'aïent éclairé et enrichi cet art, et ne l'aïent pour ainsi dire fait entièrement changer de face. tout habiles qu'étoient Rue et Mauriceau leurs autorités n'est pas d'un grand poids dans bien des cas, et on a corrigé des points de doctrine erronés qu'ils nous ont transmis, non seulement depuis eux, mais même pendant qu'ils vivoient encore.

Deuteurs même de Mauriceau la motte avoit appris par sa grosse expérience qu'il étoit bien plus avantageux de terminer promptement le second accouchement quand il y a deux enfans que de commettre à la nature l'expulsion du second. dans les commencemens de la pratique il suivoit les préceptes reçus alors, mais les effets qu'il en a éprouvés l'ont détaché de cette pratique. voici ce qu'il en dit après de si fâcheuses épreuves je n'y en été et n'y serai repris de ma vie; et il ajoute dans un autre endroit « quand la femme est grosse de deux enfans, et que le premier vient naturellement, si le second est bien situé, que les douleurs de la mère suivent, que les eaux percent, et que l'enfant sorte, c'est une nécessité de commettre un pareil accouchement au bénéfice de la nature; mais si au contraire la femme après être accouchée d'un premier enfant reste sans douleurs que ce second soit bien ou mal placé, et les eaux percées ou non, j'accouche incontinent la femme. »

à l'occasion de cette pratique de Mauriceau le traducteur de Deventer dit qu'il est constant que la Motte apris le bon parti et après avoir dit que en accouchemens se comportoit comme les contenus dans les commencemens de sa pratique il ajoute mais ayant remarqué que les douleurs « efficaces se faisoient quelquefois attendre pendant longtems, et qu'elles devenoient même funestes « à l'enfant il changea de méthode; voilà, dit il, l'avantage qu'il y a de travailler avec réflexion. Smellie est aussi positif sur ce point « lorsque les membranes, dit il, ne sont point rompues, que la tête ne soit point immédiatement, il faut retourner l'enfant tout de suite, et le délivrer par « les pieds, afin d'épargner à la femme les fatigues d'un second travail, qui pourroit être très long « et quelquefois d'autant plus dangereux, qu'il l'affoiblit davantage. il a mis ce précepte en pratique car il rapporte dans son 3e. volume plusieurs observations sur des accouchemens de jumeaux dans lesquels il a fait sans délai l'extraction du second enfant.

C'étoit aussi le sentiment de Roederer, car en parlant des jumeaux il dit que s'il n'y a point de différence que les douleurs redoublent, il vaut mieux tirer l'enfant par les pieds que de différer l'accouchement; il ajoute à la vérité si la femme en foible, et cette restriction semble signifier que si elle ne l'est pas, il n'est pas nécessaire de terminer l'accouchement.

Quoique M. Levret ne se soit point expliqué sur cet article dans son ouvrage, je sais qu'il pense qu'il ne faut point différer de tirer le second enfant, et qu'il en donne le précepte dans ses cours particuliers. M. Harbaud le recommande aussi dans ses leçons.

après des autorités si positives et si fortes, je pense qu'il ne doit rester aucun doute sur la conduite que doit tenir l'accoucheur dans le cas de jumeaux; cependant pour ne rien obmettre de ce que peut convaincre, qu'il me soit permis d'ajouter quelques réflexions, et d'expliquer les motifs qui peuvent porter à prendre ce parti.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE MÉDECINE

1°. quand le premier enfant est sorti, la tête de l'autre ne vient pas tout de suite prendre la place qu'il occupoit dans le bassin; il est au contraire très ordinaire que le second travail ne commence que fort longtems après; la mère a eu les douleurs ne revenir qu'environ de vingt heures, et on a même vu quelquefois s'écouler plusieurs jours sans qu'elles revinssent — on ne doit pas croire qu'une femme fatiguée d'un premier travail, se répare, et reprend des forces pendant cet intervalle de tems; la pratique fait voir le contraire. outre que cette expectative inquiète une femme, et que l'inquiétude [illegible] produit un désordre dans l'économie animale, la femme languit pendant ce tems, elle s'affoiblit insensiblement, et s'épuise au point de ne pouvoir resister à un second travail.

Il est assés difficile d'expliquer pourquoi une femme qui ne souffre point, et qui n'a éprouvé d'autre évacuation que celle d'un fluide qui lui est pour ainsi dire étranger, ou du moins qui ne lui étoit d'aucune utilité, s'affoiblit si considérablement; cependant l'expérience le prouve. il n'est point d'accoucheur qui n'ait été témoin des funestes effets d'un trop long retardement; quand par exemple la tête de l'enfant est enclavée au passage, † et qu'une sage femme peu instruite, et qui n'a pas jugé le cas, attend des forces de la nature l'expulsion de l'enfant; elle s'y croit même autorisée par la cessation subite et totale des douleurs; dans l'ignorance de la cause elle attend vainement le même phénomène, les assistans plus inquiets alors de l'affoiblissement de la femme, que du peu de progrès du travail, font appeller un accoucheur; il arrive et termine l'accouchement en fort peu de tems; mais souvent il ne le fait qu'après avoir prévu que son secours est trop tard it, et après en avoir averti; car il est plus que certain que la femme ne survivra pas à l'opération, quoique par elle même exempte de danger, et il a la douleur de voir que son pronostic n'étoit que trop fondé.

† il arrive assés fréquemment

on voit souvent la même chose quand un enfant se présente en mauvaise situation, et qu'il reste dans cet état pendant un certain tems, sans qu'il y ait de douleurs. Je fus appellé il y a quelques années pour secourir une femme en travail. J'appris qu'il y avoit quelques jours que les eaux s'étoient écoulées, et que depuis cet tems la femme n'avoit pas eu la moindre douleur. Je reconnus que l'enfant présentoit la face, et quoique la femme eût perdu de ses forces, elle n'étoit pas assés affoiblie pour me faire craindre pour sa vie. Je dis à deux sages femmes qui étoient présentes, et au mari, qu'il falloit promptement terminer cet accouchement; Je me disposois à retourner l'enfant, mais une parente s'y opposa; Je lui fis sentir le danger qu'elle faisoit courir à la femme par ce delai, mais mes raisons n'eurent aucun effet, je fus contraint de me retirer. on me rappella le lendemain, Je trouvai la femme sans forces, et presque ainsi dire sans vie

quoique je dirai avec cetems elle n'eut point eu de douleurs. Je tirai hautement les plus fâcheux prognostics, et malgré cela je me mettois à l'abri de tout reproche, je fis appeller M. Vermond. il jugea ainsi que moi que cet événement ne pouvoit avoir qu'une fin tragique, et il le dit ouvertement. nous terminames l'accouchement, et la femme mourut quelques heures après.

Ces exemples prouvent donc que quand l'travail de l'enfantement a commencé, et qu'il est interrompu quoique les douleurs cessent totalement, la femme perd de ses forces, et court les plus grands risques; il est tout simple que la vie de l'enfant n'en soit pas moins exposée, et je me crois dispensé de m'étendre sur ce point; cette seule raison doit donc nous engager à profiter du moment, et à terminer avec célérité un second accouchement, quand un premier enfant en sort, soit naturellement, soit par le secours de l'art, mais il y a encore d'autres raisons qui doivent y déterminer à le faire.

Il est hors de doute que la sortie d'un enfant d'abord prodigieusement dilate et la matrice, le vagin, à son entrée et dans toute son étendue, et toute la vulve; il est certain aussi que dès qu'il est sorti toutes ces parties, par leur élasticité et par leur tendance naturelle à se rapprocher, se resserrent, et perdent en peu de tems beaucoup de leur largeur. plus il y a de tems que l'enfant est sorti, et plus ces parties se seront rapprochées de leur état naturel; il résulte donc que si longtems après l'accouchement d'un premier enfant on est forcé d'introduire la main dans la matrice, parce que le second sera dans une mauvaise situation, ou par quelque autre cause, on fera une distention forcée de ces parties, et on causera beaucoup plus de douleurs, à la mère que si on l'eut fait à l'instant de la sortie du premier enfant.

Si donc immédiatement après que ce premier est sorti, le second ne vient pas prendre sa place dans l'abdomen, quelle préservation que ce second se présente dans une situation naturelle; n'y a-t-il pas au contraire plus d'apparence que la situation sera vicieuse, et qu'on sera par conséquent forcé d'aborder de 6. 12. 24 heures, après deux ou trois jours et même plus, de porter la main dans la matrice, et de faire beaucoup souffrir la femme, tandis qu'on lui auroit épargné toutes ces douleurs, si on eut opéré à tems. cette raison seule, que ces prendre ne pas exactement de force que la première, me paroit décisive.

Mais ceux qui croient à la superfétation pourront objecter que le premier enfant peut être à terme sans que le second le soit, et que par conséquent le tems de la matrice immédiatement après que l'autre en est sorti, doit cueillir un fruit qui n'est pas encore mûr, c'est être homicide de cet enfant puis qu'il n'est pas viable, et qu'il le seroit davantage si on eut laissé écouler le tems de prendre le degré d'accroissement de force qui lui sont nécessaires.

Il est facile de répondre à cette objection. pour se conduire d'après ce principe, il ne suffit pas que l'on ait quelque doute sur la possibilité de la superfétation, il faudroit qu'il fut démontré qu'on eut quelque doute sur la possibilité de la superfétation, il faudroit qu'il fut démontré

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

possible
qu'elle est effectivement, et même quelle a eu lieu dans le cas que je représente ; car personne ne doute qu'en l'accouchement même, on ne soit forcé de convenir que le plus communément deux jumeaux sont conçus du même acte. pourquoi donc dans le doute qu'un enfant qui est resté dans la matrice, après la sortie d'un autre, est d'une conception postérieure à celle du premier, — lorsque à cette époque la vie, et la mère à l'affoiblie, à épuisée, et a mourir ainsi qu'elle, ou au moins à souffrir de vrais douleurs qu'on auroit pu lui épargner ; ce seroit faire un mal réel dans la crainte d'un mal léger, qui est au moins incertain. d'ailleurs quand il seroit prouvé qu'une conception ultérieure a pu avoir lieu, encore que cette seconde conception n'ait été faite fort longtems après l'autre, ce qui ne se conçoit pas, quel risque y auroit il de faire l'extraction d'un enfant qui ne seroit pas totalement parvenu à son terme ; n'avons nous pas mille exemples d'enfans nés à sept et huit mois qui vivent actuellement aussi vigoureux que d'autres nés à terme ; mais je le répète cette crainte est trop peu fondée de rien qu'on puisse craindre.

Je n'ai pas prétendu, en prononçant qu'il est plus sage d'extraire un second jumeau [illegible] après la sortie du premier, prescrire des règles de conduite aux membres de cette compagnie que j'ai l'honneur d'appliquer spécialement à la pratique des accouchemens. loin de vouloir prétendre leur donner des leçons, je reçois comme eux beaucoup d'autres, je me ferai gloire de recevoir leurs conseils ; mais il m'a paru, quoique ce point de pratique soit universellement adopté des accoucheurs, qu'il étoit nécessaire d'éclairer ceux en objet les personnes qui n'ont pas fait une étude particulière ; j'ai entrepris que pour être l'organe de ceux qui sans doute auroient plus faire mieux que moi. je souhaite que mon travail soit agréable à l'académie.

ce 29. 9.bre 1770